Réaliser un bilan de compétences

Référence : FOREMP0001

Thématique : Mon besoin, Changer d'activité professionnelle

FORMATION ORIENTATION

Taux de satisfaction 2025 : 100% dont 83% de très satisfaits

Consultez les indicateurs de résultats de 2025



« ***Vous avez besoin de clarifier votre situation professionnelle, faire le point, retrouver du sens, opérer un changement professionnel, Construisez un projet qui vous ressemble*** ***. »***

Notre engagement

Vous apporter un regard extérieur pour vous accompagner individuellement et

objectivement dans la construction de votre devenir professionnel.

Vous aider à utiliser vos atouts pour mieux négocier un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

Objectifs

Explorer, a
nalyser et valoriser

- ses compétences personnelles et professionnelles,
- ses aptitudes et ses motivation
 s,

 pour définir un ou plusieurs projets professionnels et le cas échéant, un projet de formation pour y aboutir.

Les +

- Des consultants expérimentés et formés à la conduite de Bilan de Compétence.

Contenu et déroulement

La prestation comporte 3 phases et se déroule dans le cadre d'entretiens individuels

1. Une phase préliminaire

- Analyse de vos besoins et définition de vos attentes
- Informations sur les conditions de déroulement du bilan et sur la méthodologie employée
- Confirmation de votre engagement dans cette démarche et élaboration d'un programme personnalisé

2. Une phase d'investigation

SUR LA PERSONNE

- Analyse du parcours personnel et professionnel
- Identification des centres d'intérêts, motivations, valeurs professionnelles et composantes de la personnalité
- Evaluation des aptitudes et connaissances
- Identification des compétences et repérage de leur transfert possible
- Mise en évidence du potentiel d'évolution personnel et professionnel
- Elaborer de 1 à 3 projets à partir des éléments inventoriés

SUR LES PROJETS

- Recherche et analyse des métiers ou fonctions envisagées
- Etude du marché du travail du secteur d'activité visé

- Recherche de formations
- Enquêtes auprès de professionnels
- Etablissement d'un plan d'actions
- Mener une étude et une réflexion approfondie de la mise en œuvre des projets

3. Une phase de conclusion

- Co-rédaction puis présentation du document de synthèse
- Finalisation du plan d'action et des étapes de mise en œuvre des projets
- Cerner les atouts et les freins à la mise en œuvre des projets

Prérequis

Aucun demandé

Méthodes et moyens mobilisés

Avant

- Entretien Préalable
- Une analyse approfondie de vos besoins
- Des conseils pour monter votre demande de financement

Pendant

- Des entretiens individuels et personnalisés sur 24h maximum
- Une approche globale de votre situation
- Une écoute et un regard neutre pour vous aider à prendre du recul
- Un conseiller bilan, présent à vos côtés, pour vous accompagner dans votre réflexion et vos démarches

Après

- A l'issue du bilan de compétences, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat remettra au bénéficiaire un document de synthèse accompagné des résultats détaillés des investigations effectuées.
- Un suivi à 6 mois pour vous accompagner au bout de votre projet

Public

Salarié en CDD/CDI, chef d'entreprise ou conjoint collaborateur, profession libérale, demandeur d'emploi.

Tarif

1 800 € nets de taxes

- **Eligible au Compte Personnel Formation (CPF code 202)** *
- Autres financements possibles :

- l
e plan de développement des compétences
- les Opérateurs de Compétences (OPCO)

-
France Travail

Article D. 6323-6 du code du travail

La mobilisation des droits inscrits sur le compte en application des articles L. 6323-11, L. 6323-27 et L. 6323-34 pour le financement d'un bilan de compétences est subordonnée à la condition que le titulaire n'ait pas bénéficié, au cours des cinq années qui précèdent sa demande de souscription, d'un financement de bilan de compétences par un organisme financeur ou un fonds d'assurance formation

Formation éligible au Compte Personnel Formation (CPF)
*

* Possibilité de prise en charge par le Compte Personnel de Formation (CPF)

**Article D. 6323-1 A. - Le plafond de droits mobilisables, inscrits sur le compte personnel de formation en application des articles L. 6323-11, L. 6323-27 et L. 6323-34 est fixé à 1600 € pour les bilans de compétences*

- *La loi de lutte contre les fraudes sociales et fiscales du 25 juin 2026 impose dorénavant aux titulaires d'un compte personnel de formation (CPF) de s'inscrire et de se présenter aux examens prévus par l'organisme certificateur en cas de mobilisation du CPF, sous peine de devoir rembourser le coût de la formation à la Caisse des dépôts.*
- *Le titulaire ne se présentant pas à l'examen devra payer l'organisme de formation, l'absence de prise en charge par le CPF ne devant pas entraîner un risque d'impayés pour les organismes de formation.*
- *Par ailleurs, les droits inscrits sur le compte ne peuvent plus financer une action de formation sanctionnée par une certification ou la validation d'un bloc de compétences déjà obtenue.*

Durée

20 heures
La durée du congé bilan de compétences ne peut excéder 24 heures.

Délais et modalités d’accès

Prestation accessible toute l’année

Modalités d’évaluation

Évaluation des acquis et de la satisfaction

Accessibilité

Pour les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, merci de nous contacter afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation.

Rappel du cadre réglementaire

- Le Bilan de compétences est réalisé selon le cadre réglementaire et légal régi par la Loi n° 91-1405 du 31 décembre 1991, par les articles R.6322-35, R. 6322-36, R.6322-37 et R.6322-38 du code du travail
- **Téléchargez le cadre déontologique**

Plaquette

Nous contacter



Chambre de Métiers et de l’Artisanat des Pays de la Loire

Siret : 130 020 688 00011

Code APE : 9411Z

Date de mise à jour : 18 septembre 2026

Délivré par:

- Le Mans (CMA72 accueil) : 5, cour Etienne-Jules Marey - CS 81630 - 72016 LE MANS CEDEX 2
- Laval (CMA53 accueil) : 39, quai André Pinçon - CS 30227 - 53002 LAVAL CEDEX
- Laval, CMA Formation Site Volney (53) : 30, boulevard Volney - 53000 LAVAL
- CMA Pays de la Loire (siège régional) : 6, boulevard des Pâtureaux - 44985 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX
- Le Mans (CMA72 service éco) : 5, cour Etienne-Jules Marey - CS 81630 - 72016 LE MANS CEDEX 2
- Laval (CMA53 service éco) : 39, quai André Pinçon - CS 30227 - 53002 LAVAL CEDEX
- Laval, CMA Formation Site Chanzy (53) : 39, avenue Chanzy - 53000 LAVAL
- St-Nazaire, CMA Formation (44) : 66, rue Michel Ange - 44600 SAINT-NAZAIRE
- La Roche-sur-Yon, CMA Formation (85) : 24, rond-point du Coteau - 85002 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
- Nantes (Ste-Luce-sur-Loire), CMA Formation (44) : Place Jacques Chesné - BP 8309 - 44983 SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE CEDEX

Prochaines sessions:

- CMA Pays de la Loire (siège régional) - Session individuelle, nous consulter pour en savoir plus sur les modalités. - Pas de date limite d'inscription

Tarifs:

- SALARIE(E) - contact
- CHEF(FE) D'ENTREPRISE - contact
- DEMANDEUR D'EMPLOI - contact
- AUTRE PUBLIC - contact